

Conseil municipal du 20 septembre 2022

ordre du jour

- 1- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
- 2- Approbation du procès-verbal définitif de mise à disposition de la médiathèque du Coteau à l'EPCI Roannais Agglomération
- 3- Transfert et maintien de la garantie d'emprunt au profit de l'EHPAD de la Providence
- 4- Produits irrécouvrables / admissions en non valeur – Exercice 2022
- 5- Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 6- Réhabilitation de l'ancienne gare SNCF : signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la société SNCF Gare & Connexions
- 7- Gestion de la vidéoprotection : avenant n°1 à la convention signée avec la ville de Roanne
- 8- Mise en place d'une commission de délégation de service public – Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres - Approbation
- 9- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local situé au sein de la maison des Sociétés à l'association « La Jeanne d'Arc »
- 10- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un local à la maison des Sociétés pour l'association « Le Coteau basket »
- 11- Approbation de l'avenant n°2 à la convention avec l'amicale des locataires de la Roseraie
- 12- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local situé au sein de l'ancienne école maternelle des Plaines à l'association « La Vigilante »
- 13- Rapport sur les formations élus pour les années 2020 et 2021